

Strasbourg, 23 Mai 2012

AP/CAT(2012)09
Or. E.

ACCORD EUROPÉEN ET MÉDITERRANÉEN SUR LES RISQUES MAJEURS
(EUR-OPA)

62^{EME} REUNION DU COMITE DES CORRESPONDANTS PERMANENTS

**26-27 AVRIL 2012
CONSEIL DE L'EUROPE, STRASBOURG (FRANCE)**

CONCLUSIONS

www.coe.int/euoparisks

1. Adoption du projet d'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'annexe 1.

Le Président, M. Damir Cemerin (Croatie), souhaite la bienvenue aux participants, en particulier M. Milivoje Popovic, qui représente la Bosnie-Herzégovine et qui participe pour la première fois à la réunion en tant que partie à l'Accord et M^{me} Snežana Samardžić-Marković, la nouvelle Directrice générale de la démocratie du Conseil de l'Europe. Une liste des participants figure à l'annexe 2.

2. Adhésion de la Bosnie-Herzégovine

M. Milivoje Popovic, du Système de protection et de sauvetage de Bosnie-Herzégovine, exprime la satisfaction de son pays pour son adhésion à l'Accord et explique l'importance de la coopération internationale en matière de protection civile pour la Bosnie-Herzégovine. Il souligne l'engagement de son gouvernement à l'égard de l'intégration européenne, son souci de protéger les citoyens contre les risques naturels et technologiques et sa résolution de coopérer avec ses voisins et d'autres États européens (voir annexe 2.1.).

M. Popovic présente aussi succinctement le Système de protection et de sauvetage de Bosnie-Herzégovine ; il en explique les fondements juridiques, les relations entre les différents départements, instances et autorités locales. Il présente aussi le Système de suivi des risques, la structure de gestion des cas d'urgence et d'autres cas, et la coopération au niveau régional et mondial (notamment un certain nombre de mémorandums d'accord passés avec l'Otan, le Danemark, l'EMERCOM de Russie, la Turquie, la Serbie, la Slovénie, la Croatie, le Monténégro, «l'ex-République yougoslave de Macédoine » et certaines institutions scientifiques).

Il informe en outre le Comité d'autres activités menées actuellement et prévues dans l'avenir. Le Comité prend note avec satisfaction des informations et accueille la Bosnie-Herzégovine dans l'Accord.

3. Rappel de la dernière réunion des Correspondants permanents

APCAT(2011)28

Le Secrétariat exécutif résume les principales conclusions de la réunion :

Le Comité des Correspondants permanents est informé des progrès du Programme d'activités de l'Accord pour 2011 et de la participation du Secrétariat exécutif à un certain nombre de réunions particulièrement intéressantes pour l'Accord, notamment « 25 ans après l'accident de Tchernobyl » (Kiev, avril 2011), à laquelle a participé le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe dans la section de haut niveau. Un autre grand événement a été la Troisième Plateforme mondiale pour la réduction des risques

de catastrophes (Genève, mai 2011), dans le cadre de laquelle l'Accord a contribué à un certain nombre de séances.

Le Secrétariat exécutif donne des informations sur d'autres réunions (à savoir l'atelier sur la gouvernance des risques liés au climat en Europe, Bruxelles, septembre 2011) et de nombreuses activités menées par le réseau des centres spécialisés.

Trois centres ont fait l'objet d'un audit en 2011, dont les résultats ont été présentés au Comité.

Le Comité adopte deux recommandations :

- Recommandation 2011 – 1 relatifs aux informations à donner au public sur les risques de radiation ;
- Recommandation 2011 – 2 sur les feux de végétation : lutte et prévention dans le contexte du changement climatique.

Le Secrétariat exécutif informe également le Comité du processus de réforme au Conseil de l'Europe et des modifications des règles budgétaires amenant à passer à des budgets et à des programmes biennaux. Le Secrétariat décide avec le Comité d'appliquer les nouvelles priorités pour les travaux des centres (décidées lors de la précédente réunion) avec le pilotage du Bureau. Le Comité utilisera le nouveau cadre budgétaire pour rationaliser et améliorer les travaux des centres spécialisés de l'Accord.

Le Comité décide des lignes directrices pour le programme d'activités 2012-2013.

Le Comité élit M. Damir Cemerin (Croatie) à la présidence et M. Stepan Badalyan (Arménie) et M. Michel Feider (Luxembourg) comme vice-Présidents.

Le Comité prend note de ces informations.

4. Session spéciale commémorant le 25^e anniversaire de l'Accord

Interventions de :

- M^{me} Snežana Samardžić-Markovic, Directrice générale de la démocratie du Conseil de l'Europe
- M. Damir Cemerin, Président du Comité des représentants permanents
- M. Eladio Fernandez-Galiano, Secrétaire exécutif de l'Accord
- M. Jean-Pierre Massué, ancien Secrétaire exécutif de l'Accord.

Les allocutions prononcées pendant cette session figurent à l'annexe 3.

Au terme de la cérémonie de célébration, M. Michel Vigneaux présente l'ouvrage *Ensemble face aux risques : 25 ans de coopération 1987-2012*.

5. Lancement officiel de site web BeSafeNet

M. Francesc Pla, Secrétaire exécutif adjoint, résume le travail accompli ces dix dernières années pour réaliser l'outil de sensibilisation aux risques de l'Accord : le BE-SAFE-NET, dont l'actualisation a été lancée à l'occasion du 25^e anniversaire de l'Accord.

M. Argyris Alexandrou (Chypre) présente les principales caractéristiques du site web qui existe actuellement en cinq versions linguistiques (anglais, français, russe, italien et grec) et qui couvre tous les risques. On y trouve toutes les informations essentielles que les gens doivent connaître pour se protéger eux-mêmes et protéger les autres.

M. Dorian Castaldini (CERG) présente plus en détail la section « Risques naturels » et M. Victor Poyarkov (TESEC) celle sur les « Risques technologiques ». Tous deux donnent aux participants des renseignements utiles pour utiliser le site web et encouragent les participants à suggérer des améliorations et, si possible, à traduire le contenu dans d'autres langues européennes et méditerranéennes. Le Secrétariat exécutif contactera les différents pays pour étudier la possibilité de faire traduire les textes en plusieurs langues.

6. Communications du Président, des délégations et du Secrétaire exécutif

A) Sur les personnes handicapées face aux catastrophes

M. Thorsten Afflerbach, chef de la Division de la cohésion sociale et de l'intégration du Conseil de l'Europe, expose succinctement les activités de l'Organisation relatives aux personnes handicapées. Ces citoyens se heurtent à un certain nombre de difficultés en ce qui concerne la réduction des risques de catastrophes. Ils peuvent avoir du mal à obtenir des informations correctes sur la prévention ou même sur les alertes en cas de situation d'urgence. Il peut exister des obstacles physiques pour pénétrer ou sortir d'un bâtiment (par exemple les ascenseurs ne peuvent pas être utilisés dans certaines circonstances) ou les services d'urgence peuvent ne pas être préparés à s'occuper efficacement des personnes souffrant de certains handicaps. Bien qu'aucune activité n'ait été entreprise par le Conseil de l'Europe concernant la réduction des risques de catastrophes et les personnes handicapées, il est clair que ce domaine pourrait être un champ prometteur de coopération entre l'Accord EUR-OPA et la Division de la cohésion sociale et de l'intégration.

Un « Plan d'action pour les personnes handicapées » est en cours de préparation. L'Accord pourrait y apporter une contribution précieuse sur les questions liées à la RRC.

Le Comité se félicite des informations présentées et demande au Secrétariat de travailler, en coopération avec d'autres secteurs du Conseil de l'Europe, sur les personnes vulnérables et la RRC, afin d'élaborer des recommandations politiques et des solutions pratiques afin d'améliorer la résilience et la préparation des personnes

handicapées et d'autres groupes vulnérables (enfants, personnes âgées, personnes déplacées, personnes souffrant de la pauvreté, migrants, etc.).

B) Rendre les villes résilientes : une résolution adressée aux collectivités locales

M. Holger Robrecht, directeur à l'ICLEI (Local Governments for Sustainability – Collectivités locales pour le développement durable), présente les problèmes des villes confrontées aux risques et informe les participants que le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a analysé les facteurs rendant les villes résilientes et a adopté en mars 2012 la Résolution 339 (2012) « Rendre les villes résilientes » (figurant à l'annexe 4 du présent document).

La résolution, qui défend les objectifs de la campagne de la SIPC « Rendre les villes résilientes »:

- encourage l'échange de connaissances entre les autorités nationales des Etats membres du Conseil de l'Europe et le développement de pôles de dialogue ;
- appelle à la mise en place d'un cadre global de gouvernance équitable à multi-niveau pour la RRC et le développement de la résilience ;
- a l'intention de maintenir des liens mutuellement bénéfiques avec la campagne de la SIPC et les initiatives du Conseil de l'Europe, en particulier EUR-OPA ;
- salue la décision de l'ICLEI de tenir ses congrès annuels sur les villes résilientes et les partenariats permanents.

Le Comité prend note avec satisfaction des informations présentées et encourage le Secrétariat exécutif à poursuivre sa coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux afin de renforcer la résilience des villes européennes.

C) Le processus de suivi du Cadre d'action de Hyogo

M^{me} Paola Albrito, SIPC, expose brièvement le Cadre d'action de Hyogo pour faire le bilan des progrès de l'action et note qu'il est important que les Etats fassent des comptes rendus pour permettre une analyse approfondie des progrès. L'objectif de cette opération n'est pas seulement de voir comment les Etats et les organisations régionales ont mis en œuvre le Cadre d'action, mais aussi de préparer, au terme du cycle de 10 ans, un cadre plus rationnel et plus précis sur la réduction des risques de catastrophes. 133 Etats ainsi que 11 OI ont participé à ce jour au bilan 2009-2011.

Elle présente certaines données sur les « progrès mitigés » en matière de réalisation du Cadre et annonce les étapes et les grandes dates du bilan des progrès du Cadre national 2011-2013, encourageant tous les Etats et le Conseil de l'Europe à y participer.

Le Comité se félicite de ces informations.

D) Centre humanitaire russo-serbe

M^{me} Svetlana Bandurkina de l'EMERCOM de Russie présente le nouveau centre humanitaire russo-serbe, une nouvelle initiative sur la RRC entre les deux Etats. Les objectifs et les buts du centre sont décrits en détail à l'annexe 5.

Le Comité salue cette information. Le Président félicite les deux Etats pour cette initiative et exprime le vœu que le centre aide à améliorer la préparation aux urgences en Serbie et dans d'autres pays de l'Europe du Sud-Est.

7. Recommandation sur la réduction des risques de catastrophes fondée sur les écosystèmes

M^{me} Karen Sudmeier-Rieux (IUCN) présente au Comité les travaux du partenariat pour la réduction des risques de catastrophe et l'environnement (PEDRR) ainsi que son document AP/CAT(2012)03 sur une approche de la RRC fondée sur les écosystèmes. Le document explique que de nouvelles solutions sont nécessaires pour la RRC et que « le travail avec la nature » pourrait être une alternative ou un complément à l'ingénierie dure. Si l'on tient compte du fait que le déclin des écosystèmes est aussi un grand facteur de risques de catastrophes, la protection de l'environnement doit être intégrée dans la RRC. De plus, les écosystèmes peuvent jouer un rôle tampon pour certains risques (par exemple les zones humides pour les inondations et la végétation côtière pour les risques côtiers). Les écosystèmes offrent aussi des services pour la RRC (par exemple dans les services de régulation comme le contrôle de l'écoulement des eaux).

Elle décrit également les principaux outils que les gouvernements peuvent utiliser pour réduire les risques en travaillant avec la nature, comme l'évaluation environnementale, l'évaluation intégrée de la vulnérabilité, l'aménagement du territoire et la gestion intégrée des écosystèmes (dont la gestion intégrée des eaux, la gestion intégrée des côtes, la gestion des incendies et la gestion des zones protégées, etc.).

Le Secrétariat exécutif présente le projet de recommandation qui est examiné, modifié et adopté par le Comité tel qu'il figure à l'annexe 6 du présent rapport.

8. Examen des activités du centre

Le Secrétariat exécutif présente les conclusions de la réunion des directeurs. La réunion était particulière à bien des égards, car elle se tenait à Ravello (25 ans après la signature de l'Accord au même endroit) et les directeurs devaient se familiariser avec les nouvelles procédures adoptées par le Comité des Correspondants permanents en 2011, notamment une planification biennale, la fin des subventions annuelles au centre, le recentrage des activités sur moins de sujets, l'exploration des synergies et la recherche de résultats plus clairs.

Les directeurs ont fait preuve d'une très grande collaboration en adoptant les réformes décidées par le Comité des Correspondants permanents. Cela a donné lieu à des discussions très intéressantes, la réunion étant divisée en groupes de travail partageant des intérêts analogues pour examiner les domaines de coopération éventuelle, en privilégiant plusieurs projets transversaux. M. Azelarab El Mouraouah (CEPRIS, Rabat) est le nouveau Président de la réunion des directeurs et M. Victor Poyarkov son nouveau vice-Président.

M. Francesc Pla, secrétaire exécutif adjoint, présente au Comité une évaluation succincte des activités développées en 2011.

Le Président, résumant le sentiment général du Comité, exprime sa satisfaction face à ce programme d'activités riche et intéressant mis en œuvre en 2011.

A la suite d'une proposition de la Belgique, le Comité charge le Secrétariat exécutif d'organiser, pour certaines réunions de l'Accord, la présentation des résultats sur un thème du programme d'activités (par exemple risques en montagne / cartographie des risques / gestion des risques/ risques marins / risques et collectivités locales, etc.)

Le Comité charge également le Secrétariat exécutif de donner davantage de visibilité aux résultats des activités par le biais du site web.

Le délégué du Luxembourg propose d'examiner la possibilité de procéder à un bilan par des pairs des groupes d'activités, idée dont se félicite le Comité et qui sera mise en œuvre par le Secrétariat exécutif.

M. Francesc Pla expose en détail l'ensemble des 25 projets présentés pour 2012 qui suivent les priorités fixées dans le Plan d'action à moyen terme et les axes de travail choisis par le Comité des Correspondants permanents.

Plusieurs délégations soutiennent le programme d'activités présenté, en exprimant leur satisfaction devant le recentrage sur un moins grand nombre des activités et sur un nouveau modèle de présentation.

9. Informations sur les prochaines manifestations

Le Secrétariat exécutif informe le Comité des projets de participer à la 4^e Conférence internationale sur les catastrophes et les risques (Davos, Suisse). Le Conseil de l'Europe (Accord EUR-OPA) est l'une des organisations qui collabore à la conférence. Une séance spéciale sera organisée avec d'autres parties au PEDRR intitulée « Réduction des catastrophes dans le cadre du changement climatique : rôle des écosystèmes » et éventuellement aussi une formation PEDRR. Une séance sur l'adaptation au changement climatique et la RRC est aussi préparée avec la SIPC.

Le Comité prend note de ces informations.

Le Président informe le groupe que le Forum européen pour la réduction des risques de catastrophes se réunira à Dubrovnik (Croatie) du 1^{er} au 3 octobre 2012, tout de suite après la prochaine réunion des Correspondants permanents. Un projet de programme doit être diffusé prochainement. Il existe déjà trois groupes de travail :

I – RRC et adaptation au changement climatique

II – Information sur le partage et les échanges

III – Mise en œuvre au niveau local du Cadre d'action de Hyogo.

Le Président note que l'Accord EUR-OPA est un membre actif des groupes I et III.

Le Comité prend note des informations présentées.

10. Questions diverses

Aucune.

11. Lieu et date de la prochaine réunion

Le Comité se réunira à Dubrovnik en Croatie, les 4 et 5 octobre 2012.

**62^{ème} REUNION DU COMITE DES CORRESPONDANTS PERMANENTS
DE L'ACCORD EUR-OPA RISQUES MAJEURS**

Jeudi 26 avril (9h30) et vendredi 27 avril 2012 (17.00)

*Conseil de l'Europe, Bâtiment Agora, Salle GO4, 1 Quai Jacoutot, Strasbourg
Tel. +33.3.88.41.29.37*

ORDRE DU JOUR

Jeudi 26 avril

1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

AP/CAT (2012) OJ 3: Projet d'ordre du jour

2. RAPPEL DE LA DERNIERE REUNION DES CORRESPONDANTS PERMANENTS

AP/CAT (2011) 28: Rapport de la 61ème réunion du Comité des Correspondants Permanents, Erevan, 29-30.9.2011

3. SESSION SPECIALE DE CELEBRATION DU 25EME ANNIVERSAIRE DE L'ACCORD

- Discours de Mme Snežana SAMARDŽIĆ-MARKOVIC, Directrice générale de la Démocratie
- Discours de M. Damir CEMERIN, Président du Comité des Correspondants permanents
- Discours de M. Eladio FERNANDEZ-GALIANO, Secrétaire Exécutif de l'Accord
- Discours de M. Jean Pierre MASSUÉ, ancien Secrétaire Exécutif de l'Accord
- Présentation du livre "Facing Risks Together : 25 years of cooperation (1987-2012)"

Présentation par M. Michel VIGNEAUX, Président de la Commission «Programme»

Pause déjeuner

4. LANCEMENT OFFICIEL DU SITE INTERNET BESAFENET

Avant-propos par M. Francesc PLA, Adjoint au Secrétaire Exécutif de l'Accord

Présentation par M. Argyris ALEXANDROU (BeSafeNet), M. Dorian CASTALDINI (CERG) et M. Viktor POYARKOV (TESEC)

5. INFORMATION DU PRESIDENT, DES DELEGATIONS ET DU SECRETAIRE EXECUTIF

- a) Sur les personnes handicapées face aux catastrophes
Présentation par M. Thorsten AFFLERBACH, Chef de la Division de la Cohésion Sociale et Intégration, Conseil de l'Europe
- b) Rendre les villes résilientes : une résolution adressée aux pouvoirs locaux
Résolution 339 (2012): "Rendre les villes résilientes", Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux
Présentation par M. Holger ROBRECHT, Gouvernements Locaux pour le Développement Durable
- c) La procédure de suivi du Cadre d'Action de Hyogo
Présentation par Mme Paola ALBRITO, UNISDR Europe
- d) Présentation du Centre humanitaire russo-serbe
par M^{me} Svetlana BANDURKINA de l'EMERCOM de Russie

6. RECOMMANDATION RELATIVE A LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES PAR LA GESTION DES ECOSYSTEMES

- Approche basée sur les écosystèmes de la réduction des risques de catastrophes: une perspective européenne
AP/CAT (2012) 03: Approche basée sur les écosystèmes de la réduction des risques de catastrophes: concepts basiques et recommandations aux gouvernements, avec une attention particulière pour l'Europe
Présentation par Mme Karen SUDMEIER-RIEUX, Chercheuse indépendante & Commission UICN de la gestion des écosystèmes
- Adoption de la recommandation
AP/CAT (2012) 04: Projet de recommandation 2012-1 relative à la réduction des risques de catastrophes par la gestion des écosystèmes

Vendredi 27 avril

7. EXAMEN DES ACTIVITES DES CENTRES

- Réunion des Directeurs des Centres spécialisés de l'Accord (Ravello, 2-3 février 2012)
AP/CAT (2012) 05: Conclusions de la réunion, Ravello, 2-3/2/2012
- Evaluation des activités 2011
AP/CAT (2012) 06 bil: Activités proposées dans le cadre de la subvention annuelle en 2011
AP/CAT (2012) 07 bil: Activités proposées dans le cadre des programmes coordonnés en 2011
- Examen des activités prévues pour 2012 et 2013
AP/CAT (2012) 01 bil rev.: Activités proposées pour 2012 et 2013

8. INFORMATION SUR LES ACTIVITES IMPORTANTES A VENIR

- 4ème Conférence Internationale sur les Catastrophes et les Risques (Davos, Suisse, 26 - 31 août)
- Forum européen pour la Réduction des Risques de Catastrophes (Dubrovnik, Croatie, 1 - 3 octobre)

9. DIVERS

10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

ARMENIA / ARMENIE

Mr. Stepan BADALYAN, Director of the European Interregional Scientific and Educational Centre on Major Risk Management, 23 Nalbandyan Str., 0001 Yerevan, Republic of Armenia
Tel.: +374 91 23 00 37
E-mail: ecrmeurope@gmail.com

AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN

Mr. Mehman ISMAYILOV, Deputy Head of International Relations Department, The Ministry of Emergency Situations of the Republic of Azerbaijan, Azerbaijan, Baku, M.Mushvig str, 501st block
Tel.: +994 12 512 0235 Fax: +994 12 512 0543
E-mail : mehman.ismayilov@fhn.gov.az

BELGIUM / BELGIQUE

Mme Monique BERNAERTS, Directeur Planification d'Urgence, Centre Gouvernemental de Coordination et de Crise, Service Public Fédéral Intérieur, Rue Ducale, 53, B-1000 BRUXELLES
Tel.: + 32 2 506.47.70 Fax: +32 2 506.47.09
E-mail: monique.bernaerts@ibz.fgov.be

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr. Milivoje POPOVIC, Head of Department, Ministry of Security – Protection and Rescue Sector
Trg BiH 1, Sarajevo, Bosnie and Herzegovina
Tel. : +387 33 492 737 / Fax: +387 33 492 795
Email: milivoje.popovic@msb.gov.ba

CROATIA / CROATIE

Mr. Damir CEMERIN, Deputy Commander of Civil Protection, Head of the Director's Office, Croatian National Protection and Rescue Directorate, Nehajska 5, 10000 ZAGREB, Republic of Croatia
Tel.: +385 1 38 55 914 Fax. +385 1 36 55 935
E-mail: damir.cemerin@duzs.hr

CYPRUS / CHYPRE

Mr. Argyris ALEXANDROU, Cyprus Civil Defence, Elephtheriou Venizelou 91, 8021 Paphos, Cyprus
Tel. +35726818470 Fax. +357 26946374
E-mail: aalexandrou@cd.moi.gov.cy

FRANCE

M. Jacques FAYE, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques SDPRM, La Grande Arche Paroi Nord, 92055 La Défense Cedex, France
Tel. : 01 40 81 88 75 / 01 40 81 21 22
E-mail : jacques.faye@developpement-durable.gouv.fr

GEORGIA / GEORGIE

Ms. Olga SHASHKINA, Chief Specialist, Environmental Policy and International Relations Department, Hyogo Framework for Action National Focal Point, Ministry of Environment Protection of Georgia, 6 Gulua str. 0176 Tbilisi, Georgia
Tel. : +9955 99 92 41 41
E-mail : o.shashkina@moe.gov.ge ; olga.shashkina@hotmail.fr

LUXEMBOURG

M. Michel FEIDER, Directeur, Administration des Services de Secours, 1, rue Robert Stumper, L - 2557 LUXEMBOURG
Tel.: +352.49771-406 Fax. +352.49771-771
E-mail: michel.feider@secours.etat.lu

FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA / EX-REPUBLIQUE YUGOSLAVE DE MACEDOINE

Mr. Mihail GAREVSKI, Director of the Institute of Earthquake Engineering and Engineering Seismology, (IZIIS), University "St. Cyril and Methodius", Salvador Aliende St. 73, PO Box 101, 1000 SKOPJE, Former Yugoslav Republic of Macedonia
Tel.: +389.70.254.368 Fax. +389.2.311.21.63
E-mail: garevski@pluto.iziis.ukim.edu.mk

PRINCIPALITY OF MONACO / PRINCIPAUTE DE MONACO

Lieutenant-Colonel Tony VARO
Chef de Corps des sapeurs-pompiers de Monaco
11 avenue du Port, MC - 98000 MONACO
Tel. : +377 93 15 66 99 / 60 16 Fax : +377 93 15 60 08
E-mail : tvaro@gouv.mc

ROMANIA / ROUMANIE

Mr. Iuliu BARA, Permanent Correspondent, General Director, General Directorate for European Territorial Co-operation, Ministry of Regional Development, Public Works and Housing, Str. Apolodor, nr.17, Iatura Nord, 050741, Sector 5, BUCHAREST
Mob. +40.72.73.00.876
Tel. +40.312.5417 / +40.727.300876 Fax. +40.319.6116 / +40.21.319.61.95
E-mail: iuliu.bara@mdlpl.ro; baragyula2004@yahoo.com

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr. Sergey KACHANOV, Deputy Head, All-Russian Science and Research Institute for Civil Defence and Emergencies, Russian Ministry for Civil Defence and Emergencies (EMERCOM of Russia), Teatralny proezd, 3, RU - Moscow, 109012
Tel. : +7(499) 445-44-65 Fax: +7(499) 445-44-65 / (495) 624-84-10
E-mail: skachanov@inbox.ru

Ms. Svetlana BANDURKINA, Senior Expert, Russian Ministry for Civil Defence and Emergencies (EMERCOM of Russia), Teatralny proezd, 3, RU - Moscow, 109012
Tel. : +7(495)626-39-88 Fax : +7(495)624-84-10
E-mail : sve-bandurkina@yandex.ru

REPUBLIC OF SAN MARINO / REPUBLIQUE DE SAINT-MARIN

Mr. Alessandro BARELLI, President CEMEC
Professor Anaesthesiology, Intensive Care, Toxicology, Teaching Hospital "A. Gemelli", Rome, Largo Agostino Gemelli 8, 00168 Roma
Tel : +39 3421793655
Email : a.barelli@tox.it

SERBIA / SERBIE

Mr. Predrag MARIC, Assistant Minister of Interior, Head of Sector, Sector for Emergency Management, Ministry of the Interior, 101, Kneza Milosa Str., 11000 BELGRADE, Serbia
Tel.: +381.11.3614.304 Fax. +381.11.3621.947

E-mail: predrag.maric@mup.gov.rs

SPAIN / ESPAGNE

Ms. Maria DEL MAR GUTIERREZ DÍAZ, Technical Adviser of International Relations, General Directorate of Civil Protection and Emergencies, C/Quintiliano, N°21. 28002 Madrid
Tel.: 00 34 91 537 32 33 (fijo) Fax.: 00 34 91 562 89 41/26

Email : mgutierrez@procivil.mir.es

UKRAINE

Mr. Victor POYARKOV, Executive Director of the European Centre of Technological Safety, TESEC, P.O.B.#13., Kyiv-110, Ukraine, 03110

Tel. : (+380 44) 33.25.905 Fax. (+380 44) 27.08.590

E-mail: poyarkov@i.kiev.ua

INTERNATIONAL ORGANISATIONS / ORGANISATIONS INTERNATIONALES

UNITED NATIONS : I.S.D.R.- INTERNATIONAL STRATEGY FOR DISASTER REDUCTION / NATIONS UNIES : I.S.D.R. - STRATEGIE INTERNATIONALE DE LA PREVENTION DES CATASTROPHES

Ms. Paola ALBRITO, UNISDR Head of Office and Regional Coordinator for Europe
United Nations International Strategy for Disaster Reduction, UNISDR

UN House, 14 Rue Montoyer, 1000 Brussels, Belgium

Tel. : 0032 (0) 22 902 585 Fax : 0032 (0)2 290 4950

E-mail : albrito@un.org

OBSERVERS / OBSERVATEURS

AFPCN - FRENCH ASSOCIATION FOR THE PREVENTION OF NATURAL DISASTERS / ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LA PREVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES

M. René FEUNTEUN, Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (AFPCN), 19 avenue du Maine, F- 75015 PARIS

Tel: +33(0)1 45 49 88 36

E-mail: Rf.k@orange.fr

EUROPEAN FORUM FOR LOCAL AND REGIONAL DISASTER MANAGEMENT / FORUM EUROPEEN POUR LA GESTION DES CATASTROPHES AU NIVEAU LOCAL ET REGIONAL

Mr. Jan MANS, President, European Forum for Local and Regional Disaster Management
Herdenkingsplein 25 D, NL – 6211 PX MAASTRICHT

Tel. : +31.6.387.59.603

E-mail: janmans@home.nl

Mr. Harrie JEURISSEN, Secretary General, European Forum for Local and Regional Disaster Management, Herdenkingsplein 25 D, NL – 6211 PX MAASTRICHT

Tel. : +31.6.23.24.15.70

E-mail: harrie.jeurissen@hotmail.com

SWITZERLAND / SUISSE

Mr. Andreas SCHIESS, Policy Coordinator Civil Emergency Planning, Deputy Head of the Multilateral Affairs Division, Humanitarian Aid and SHA, SDC, Sägestrasse 77, 3003 Berne, SWITZERLAND

Tel. : +41 31 322 36 64 - Fax: +41 31 324 16 94

E-Mail: andreas.schiess@deza.admin.ch

EXPERTS

Mr. Dorianò CASTALDINI, University Professor, CERG member, Università degli Studi di Modena e Reggio Emilia, Dipartimento di Scienze della Terra, Largo S. Eufemia, 19. , I - 41100 MODENA

Tel.: +39-059-2055856; +39 - 338 3850946 Fax: +39-059-2055887

E-mail: doriano.castaldini@unimore.it

M. Jean-Mathias GOERENS, Président de la Sous-Commission "Audit", 15 rue Follereau, L-1529 LUXEMBOURG

Email : jmg@pt.lu

Ms. Karen SUDMEIER-RIEUX

151, Route du Chef Lieu

F - 74330 CHOISY

E-mail: karen.sudmeier@gmail.com

Prof. Michel VIGNEAUX

Pins de Laurenzanne / B, 16 route de Léognan, 33170 GRADIGNAN, France

E-mail : vigneaux.fer@wanadoo.fr

GUESTS / INVITES

M. Jean-Pierre MASSUE

Former Executive Secretary of the EUR-OPA Major Hazards Agreement

43, Bld. Pasteur

F - 75015 PARIS

E-mail : jeanpierre.massue@free.fr

Mme Sylvette PFISTER

F - 67000 STRASBOURG

Email : sylvette.pfister@gmail.com ; sylvette.pfister@free.fr

Mme Françoise TONDRE, Vice-présidente, Institut Européen pour le Conseil en Environnement
10, rue du Fossé des Tailleurs, 67000 Strasbourg, France

Tel. : +33 (0)3 88 32 97 29

Email: francoise.tondre@orange.fr

COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE

DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY / DIRECTION GENERALE DE LA DEMOCRATIE

Ms. Snežana SAMARDŽIĆ-MARKOVIĆ,
Director General of Democracy / Directrice générale de la Démocratie

DIRECTORATE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE, CULTURE AND DIVERSITY / DIRECTION DE LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE, DE LA CULTURE ET DE LA DIVERSITE

Mr. Robert PALMER, Director / Directeur

THE CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES / LE CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX

Ms. Muriel GRIMMEISSEN, Co-Secrétaire de la Commission des questions d'actualités
Tel. : +33.3.88.41.28.19
Email : muriel.grimmeissen@coe.int

Mr. Holger ROBRECHT, International Council for Local Environmental Initiatives, Kaiser-
Friedrich-Str. 7, 53113 Bonn, Germany
Tel.: +49-228 / 97 62 99-00 Fax: +49-228 / 97 62 99-01
E-mail : holger.robrecht@iclei.org

SOCIAL COHESION AND INTEGRATION DIVISION / DIVISION DE LA COHESION SOCIALE ET INTEGRATION

Mr. Thorsten AFFLERBACH, Head of Division / Chef de Division
Tel. : +33.3.88.41.2823
Email : thorsten.afflerbach@coe.int

EXECUTIVE SECRETARIAT OF THE EUR-OPA MAJOR HAZARDS AGREEMENT / SECRETARIAT EXECUTIF DE L'ACCORD EUR-OPA RISQUES MAJEURS

M. Eladio FERNANDEZ-GALIANO, Secrétaire Exécutif / Executive Secretary
Tel. : +33.3.88.41.2259 Fax. : +33.3.88.41.2787
E-mail : eladio.fernandez-galiano@coe.int

M. Francesc PLA, Adjoint au Secrétaire Exécutif / Deputy to the Executive Secretary
Tel. : +33.3.90.21.4930 Fax. : +33.3.88.41.2787
E-mail : francesc.pla@coe.int

Mme Linda ROLLIN, Tel. : +33 3 88 41 2937 Fax. : +33 3 88 41 2787
E-mail : linda.rollin@coe.int

Mlle Tania BRAULIO, Tel. : +33 3 88 41 3027 Fax. : +33 3 88 41 2787
E-mail : tania.braulio@coe.int

INTERPRETERS / INTERPRETES

Anne FORDER - anneforder@googlemail.com
Luke TILDEN - luke.tilden@coe.int
Fanny CROISET - f.croiset@aiic.net - f.croiset@gmail.com
Lucie DE BURLET - lucie.deburlet-suter@coe.int
Nikolay ARTEMOV - n.artemov@yahoo.fr
Kolia ILIN - [ranietka@hotmail.com](mailto:raniemka@hotmail.com) - ranietka@gmail.com

APOLOGISED FOR ABSENCE/ EXCUSES

AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN

Mr. Jeyhun ISGANDARLI, Senior Advisor, International Relations Department, The Ministry of Emergency Situations of the Republic of Azerbaijan, Azerbaijan, Baku, M.Mushvig str, 501st block Tel.: +994 12 512 0430 Fax: +994 12 512 0543

E-mail: jeyhun.isgandarli@fhn.gov.az

BULGARIA / BULGARIE

Ms. Gloria STOYANOVA

Expert, International Cooperation Unit

DG Civil Protection, Ministry of Interior, SOFIA Republic of Bulgaria

Tel: + 359 2 960 10 293 / fax: +359 2 960 10 316 / mobile: +359 884 009 371

E-mail: g.stoyanova@cp.government.bg

FRANCE

M. le Colonel Philippe NARDIN, Chef de la Mission des Relations Internationales, Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles, Ministère de l'intérieur, 87-95 quai du Docteur Dervaux, F – 92600 ASNIERES SUR SEINE

Tel. : +33 1 56 04 76 71 / 75 58 Fax. : +33 1 56 04 76 63 / 75 62

E-mail: philippe.nardin@interieur.gouv.fr

GREECE / GRECE

Prof. Kosmas STYLIANIDIS, Deputy Permanent Correspondent, President of the Earthquake Planning and Protection Organisation (EPPO), President of the European Centre on Prevention and Forecasting of Earthquakes (ECPFE), Aristotle University of Thessaloniki, Faculty of Engineering, Structural Engineering, Laboratory of Reinforced Concrete and Masonry Building Structures

P.O.BOX:482 A.U.T.H., 54124 THESSALONIKI, Greece

Tel: 0030 2310 995803 Fax: 0030 2310 995614

E-mail : kcstyl@civil.auth.gr ; lpeli@oasp.gr

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr. Bojan ZMAVC, Director General, Administration of the Republic of Slovenia for Civil Protection and Disaster relief, Vojkova cesta 61, SL – 1000 LJUBLJANA

Tel.: +386.1.471.33.22 Fax. +386.1.431.81.17 / 431.81.17

E-mail : urszr@urszr.si

Ms. Milena DOBNIK JERAJ, Head of the International Affairs Department, Ministry of Defense, Administration for Civil Protection and Disaster Relief, Vojkova cesta 61, SL – 1000 LJUBLJANA / Slovenia

Tel.: +386.1.471.33.36/ 05 / 471.22.75 /471.33.22 Fax. +386.1.431.81.17

E -mail : milena.dobnik.jeraj@urszr.si

Ms. Mateja BERGLEZ, Senior Adviser, Administration for Civil Protection and Disaster Relief, Ministry of Defense, Vojkova cesta 61, SL – 1000 LJUBLJANA / Slovenia

Tel.: + 386.1.471.32.27 Fax. +386.1.431.81.17

E-mail: mateja.berglez@urszr.si

UNESCO – UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION / ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

M. Badaoui ROUHBAN, Directeur, Section de la prévention des catastrophes UNESCO, 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15. France

Tel.: + 33 1 45 68 41 20

Fax + 33 1 45 68 58 21

E-mail: b.rouhban@unesco.org

**Déclaration de M. Milivoje POPOVIC
Bosnie-Herzégovine**

Dear Colleagues,

Ladies and Gentlemen,

It is my great pleasure and honor to address this distinguished gathering and convey on behalf of Bosnia and Herzegovina our sincere gratitude for the invitation and given opportunity to joined this high-level meeting.

Especially, that B&H on the eve of the 25th anniversary of the EUR-OPA Major Hazard Agreements, the Executive Scretariat annouced that Bosnia and Herzegovina consequently becomes an 27th official member state of the Agreement as of 20th February 2012.

Without doubt the last two decades brought revolutionary changes in the World in many ways, we face today, among others, by large-scale natural disasters threatenig security of the wide population. Therefor our reply to this increased intensity should create new local,national,regional and international capacities for response to natural disasters by using military and civil defence assets in relief oparation.

On a practical level, obviously ,in this globalized world, we face many common problems that require us to share common aims, the only way forward is to find common solution in supporting common actions and measures against natural disasters.

Although the security systems of many countries have reached a very high degree of organization and development, loss of human lives and material damage have increased. If we consider only natural or other disaster, in the last two decades, more than 200 million people were affected by disasters annually.

Therefore, the question is how to successfully protect and reduce the consequences to the lowest possible level.

In situations of ongoing risk of different types of emergencies it is important to understand risk reduction, building institutional capacity, rapid mobilization of task forces for help and quick response in emergency situations.

This, as well as numerous other things, oblige the state management structures, and technical and scientific institutions to timely understand the importance of thinking, scientific and professional valorisation of phenomena and changes in nature and society.

At the international level many actions to reduce risk of emergency situations are undertaken, and these activities must be supported through bilateral, regional and international cooperation.

Bosnia and Herzegovina is on its way towards European integration, among other things, this involves institutional capacity building in the area of protection and rescue in the security system, and on this basis integration of all these elements in the modern European concept of protection and rescue system in the area of civil-military and regional cooperation. We are trying to give full support to rapid integration of Bosnia and Herzegovina into EU and Euro-Atlantic integration.

I want to clearly state the commitment and readiness of Bosnia and Herzegovina in the division of responsibilities at local, regional and international level in response to all types of emergencies.

Bosnia and Herzegovina has achieved an enviable level of cooperation with neighboring countries and countries in the region, which is achieved through signed intergovernmental agreements on cooperation in the area of protection against natural and manmade disasters with some European countries. These agreements are accompanied with the signed standard operating procedures which enabled a quick and smooth transition of people and equipment across the border while providing assistance. In addition, a Memorandum on cooperation in disaster management was signed with some European countries.

Bosnia and Herzegovina wants through active participation in joint international protection and rescue exercise to demonstrate willingness to train and develop force able to successfully participate in international cooperation to assist countries affected by disasters in various emergency situations.

International cooperation is extremely important for us and our efforts are aimed to jointly create the conditions for rapid and effective response to all kinds of security challenges.

We believe that the organization of this conference is of great importance in assisting countries to develop their capacities and to jointly respond to all situations.

Thank you!

**Discours de Mme Snežana SAMARDŽIĆ-MARKOVIĆ
Directrice générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe**

Ladies and Gentlemen,

I am very pleased that, in my first month as General Director of Democracy at the Council of Europe, I have this opportunity to meet your Committee enabling me to gain a first hand impression of your work and plans and to join in the celebration of the 25th Anniversary of the European and Mediterranean Major Hazards Agreement, EUR-OPA.

As you well know the Council of Europe is mainly devoted to promoting over the whole continent a shared space where citizens can live in peace, where human rights are respected, where the rule of law protects people from abuse and minorities are not discriminated. It is in this context of fundamental values, of protection of the life and safety of Europeans that the Committee of Ministers of the Council of Europe adopted in Spring 1987 its Resolution (87) 2 “Setting up a co-operation group for the prevention of, protection against, and organisation of relief in major natural and technological disasters”. The title, as you see, is a long one, proclaiming its full and indeed ambitious programme.

An auspicious decision was also to open the EUR-OPA Agreement to neighbouring non-European States, so that we all may learn from each other, share problems, organise help in the case of disasters and build bridges of cooperation and knowledge. This is even more important today, as the world has progressively become more interconnected through trade, information exchange and economic and human ties, in a never ending trend of globalisation. The Council of Europe, at this new crossroads, is looking more and more to its neighbours, in the hope that our experience in building democratic societies over the last 60 years will be of help to others.

Later on this morning a book will be presented called “Facing risks together” which collects some of the achievements of the EUR-OPA Agreement in the last 25 years. Many of you have contributed with texts to mark a few of the most interesting programmes developed, so, while thanking the authors, I will not attempt to summarise such a fertile and rich experience but simply to highlight the great variety of risks we Europeans are confronted with and the innovative solutions in which the Agreement is working.

In the past years Europe has managed to build safer and more democratic societies and yet the human and economic loss has not ceased to increase. Just to mention a single event, the heat wave of summer 2003 is believed to have caused over 60.000 deaths in a number of western European States. This was the most deadly event in Europe from natural causes since the earthquake of Messina (Italy) in 1908. Also as our cities grow their vulnerability increases. In only 8 years, from 1998 to 2006, Europe experienced over a hundred major

damaging floods causing the displacement of half a million people and over 25 billion Euros just in insured property.

The EUR-OPA Agreement has indeed promoted governmental cooperation in a number of risks, on earthquakes, on floods and extreme weather events, on forest fires, on coastal and marine risks, on mountain risks, etc. All these issues may seem very technical to some in the present context of the Council of Europe, but we should never lose sight that the objective of the Agreement is to build safer societies, an aim shared by all the States of the Council of Europe, and that this safety requires the work of scientists and engineers like those in the Agreement's network of specialised Centres, which has greatly contributed to producing useful work.

I am also pleased to see that the Committee of Permanent Correspondents has been sensitive to the values embedded by the Council of Europe and responded positively to the request of the Committee of Ministers to draft a document on Ethics and Resilience, the *Ethical Principles on Disaster Risk Reduction* enclosed in Resolution 2011 (1).

I consider this area of work important at a time when the Council of Europe is undergoing a reform process. You have already been informed that the Secretary General of the Council of Europe, Thorbjørn Jagland has embarked the whole Organisation on reform process which will lead to a revitalisation of the Council of Europe as a political body and in his own words "*an innovative, flexible Organisation making it more visible and relevant for the citizens of Europe*". For this task, the Secretary General counts on the stakeholders of the Organisation, mainly the governments you represent.

While commemorating the 25 years of the Agreement and celebrating its work and achievements of the past, our message and efforts must look to the future. European and Mediterranean societies have become much more complex than they used to be. The growing urbanisation of Europe will continue over the next decades and this will concentrate assets, population and risks in urban areas which will be subject to increased vulnerability. If it was already complicated to evacuate to safety the 400.000 inhabitants of Naples in the event of an eruption of the Vesuvius in the XV century (when it was the most populated city of Europe), imagine the difficulties in trying to rescue today the 4.4 million people presently living in its metropolitan areas. Yet we have to be prepared.

Global change, including climate change, is increasing our vulnerability. In the coming years Europe and the Mediterranean have to expect more drought, more forest fires, more marine risks, more extreme meteorological events, more floods and perhaps also more cyber attacks and other forms of societal risk that will stretch our present capacities of civil protection to protect people and livelihoods. These are very important challenges which will not be easy to face.

To reduce risks we need to better educate the people, build appropriate protection structures – working with nature and not only with concrete and engineering. We need better risk analysis, improved mapping, more participation of people and local and regional authorities in avoiding risks, more help from the media. We need better governance, a more democratic

approach to risk, an increased awareness that the safety of people concerns us all, not just the technicians or the planners.

This is an ambitious agenda, which we hope governments will be able to develop and achieve. In any case we, at the Council of Europe, shall continue to promote the safety of citizens as both a right for people and a duty for authorities and my hope is that the EUR-OPA Agreement will continue to be the useful and valuable instrument of cooperation it has been for the last 25 years.

Thank you for your kind attention.

Discours de M. Damir CEMERIN
Président du Comité des Correspondants permanents

Dear Colleagues, Ladies and Gentlemen,

– Our thanks to the General Director for giving us a **vision on the future** of the Council of Europe and also on the challenges before us.

– Coming from civil protection organizations or environmental ministries, we are very familiar with disaster risks and deal with them on daily basis. Changes are inherent to life. Unfortunately we are aware that disaster risks are subject to change, and newest records most certainly prove it. A number of new or increased risks is related to climate change. For example, my country – Croatia has been recording greater number of fires, larger burning areas and longer fire season. At the same time, extreme weather events bring about regular droughts, while extreme precipitation cause floods leading to huge financial damage.

Modern society has been striving to build and strengthen disaster response, establish new teams and acquire better equipment but it has not been by far sufficient. Obviously the solution to the problem should be found before the disaster occurs so the society has turned to disaster risk reduction. The right direction to take is to reduce vulnerability of the society at all levels by strengthening social structures and economic forces, building more resilient infrastructures, improving space planning which all contributes to disaster risk reduction. Unfortunately, there are still disasters that cannot be evaded but consistent disaster reduction can significantly reduce their negative effects. And negative effects are measured by the number of deaths and damage and recovery costs.

There is no disaster risk that affects one country only so it is natural that we all try to tackle joint problems and worries together. **Other States face the same problems** so international cooperation is vital. International cooperation is important to learn from each other, to exchange experience and good practice, to produce innovation, to see how others are solving the same problems we have, to plan ahead. Not just when we are hit and we receive the help and solidarity of others.

Europe has long appreciated the importance of cooperation in disaster risk reduction where the role of EUR-OPA Agreement is indispensable, together with other institutions dealing with the same task, EU and UN with ISDR.

We get inspiration and guidance, for instance, from the **Hyogo Framework of Action**. This 10 Year Action Plan (2005-2015) describes in detail what needs to be done to reduce the impacts of disasters on people, property, the environment and cultural heritage. As you know it is being revised but it has really inspired our work in the last years.

In the **EUR-OPA** Agreement we have also adopted - just two years ago, in the Ministerial Conference held in St Petersburg – a **Medium Term Plan** that we hope will help us meet the challenges of the next years.

There are **3 great priorities** in that Action Plan, which is forward looking and innovative.

A) The first is the need to focus on **preparedness for emergencies: using information to save lives** and help victims.

When a disaster hits, we have to be extremely reactive, operate early warning systems that would lead to rapid response. It is vital to have the right information fast and to share it with other country for possible support. The European Warning System is of great help in such circumstances the EXTREMUM database that permits rapid assessment of predicted damage.

B) Another priority we have recognized is to **use knowledge more effectively to reduce vulnerability**. Work ahead, train people, produce and spread knowledge, innovate, be effective in risk mapping, use all that knowledge in spatial planning, so we do not build homes or industry in areas with unacceptable risks, promote research, find new engineering solutions, also work better with nature, etc ... Knowledge has to be practical, useful. Our third great priority is linked to the recognition that civil protection technicians and engineers cannot do everything, that part of the solution needs the collaboration of citizen, thus we need to work with the whole society.

C) **Place people at the heart of Disaster Risk Reduction**: improving prevention and governance.

We need better policies, more integrated, more transversal, working with other Ministries, with Regional and Local Authorities, with the people that will be affected by disasters. It is essential to promote preparedness through education and awareness.

– All these we have been **doing with the EUR-OPA Agreement in the past years** and will continue in the future, reaffirming our commitment to ensure the safety of our citizens and contributing to their well being.

– These are all important tasks that we endeavour to promote. But the governments have to **face difficult budgetary times**. We know: the economy rules and we are asked to do more with less.

– In the Disaster Risk Reduction community we maintain that the most **financially sound solution is to increase resilience**. It makes economic sense. Every Euro invested in protecting people from disaster will avoid 10 in reconstruction in the future.

– Another way to improve resilience in times of economic constraints is to **improve governance**, to work better with all the different partners. I am glad that this has been permanent concern of the EUR-OPA Agreement, and that the Agreement sustains, together with ISDR. The creation and cooperation of National Platforms for DRR and the building of the **European Forum for DRR** has been a major achievement of the past years and we are looking to its further development.

Ladies and Gentleman,

You know well the African saying: “If you want to go fast, walk alone, but if you want to go far, walk with others”. In these last 25 years of the EUR-OPA Agreement we have walked in company. Surely we have made a good way together and let us hope we can still go further in the next 25.

Discours de M. Eladio FERNANDEZ-GALIANO
Secrétaire Exécutif de l'Accord

My first words must be words of thanks

Since summer 2005, when I became, Executive Secretary of the EUR-OPA Agreement I have benefited from a remarkable professional experience. These seven years have been for me years of learning from all of you and deep intellectual development.

So thanks for being patient with me – as I came to a sector in which I ignored almost all-thanks for all the kindness, for all the information and knowledge I received from you. I hope to have been a keen student of disaster risk reduction. In any case I remain an eager one. As you probably know I passed my first 20 years at the Council of Europe involved in environment protection, so I had a lot to learn. For me it has been a rare privilege, a pleasure and an immense professional challenge to serve the Agreement these last 7 years. I hope the mistakes I have done have been somehow compensated by my commitment to the Agreement and the whole cause of making societies more safe and resilient.

My thanks to the excellent chairs I have served, Ms Celia Abenza from Spain, Ms Raja Chaffil from Morocco, to Mr Julius Bara from Romania, to Vice-minister Tsalikov from the Russian Federation -who hosted in St Petersburg our last Ministerial Session- and , of course to our present Chair, Mr. Damir Cemerin, with whom I have connected and worked so well. All gave an enthusiastic support to the Agreement, in conjunction with the many states that sat and sit in the Bureau of the Committee of Permanent Correspondents, the list being too long to mention them all.

In the last 7 years we have seen two new Parties join the Agreement, first Serbia and recently Bosnia and Herzegovina. The support and guidance we have received from all your states is highly valued by the Council of Europe and it is a sign that the Agreement is very alive as an instrument of European and Mediterranean cooperation, promoting the cause of resilience in the complicated economic context of Europe mentioned by the Chair.

My gratitude has to be extended to my colleagues in the team of the Executive Secretariat and to other Council of Europe staff supporting our work, to the Deputy Executive Secretary, Mr. Francesc Pla, who should be congratulated for his fantastic ability to manage tight budgets and monitoring projects (a superb economist with a Andorran-Catalonian common sense- *seny* they say in Catalanian). My gratitude also to Ms Linda Rollin , Ms Tanya Montanari, Ms Caroline Siebecke and Ms Tania Braulio, as well as to those who run the Agreement before us , Mr Jean Pierre Massué (he will talk later to you), Ms Françoise Tondre and Ms Sylvette Pffister.

A last word of thanks to the Directors of the specialised centres, so knowledgeable and clever, so innovative. They are indeed at the centre of the Agreement much as the heart is

at the centre of the breast, and they beat at the same rhythm, engaging in research, proposing new technical approaches to old problems, carryings so many different tasks, transforming their ideas into practical solutions, creating a safer space for people. Our gratitude for their commitment and permanent support.

Some of you may not know it, but his double circle of cooperation of governments and scientific and technical centres is a very original set-up, with no similar structure in other Council of Europe treaties or Partial Agreements. This was indeed a happy design that ensures that the political and technical aspects of disaster risk reduction work together in harmony. Actually one of the challenges in crisis situations is to link existing technical knowledge with decision making, match science with action, making sure that the information needed is available, provided in time and in a form that enables the right decision making during a crisis.

The Agreement has been producing interesting technical work, political guidance and valuable results during the last 25 years. Jean Pierre Massué will speak after me of the beginnings and the first 18 years he served the Agreement as Executive Secretary- hopefully with tasty anecdotes.

I would like to focus my short intervention on the last 7 years in which Francesc Pal and I run business and adapted the Agreement to new times, taking stock of all good work done before us and, at the same time, moving this great instrument to face new challenges.

One of them has been to further embed the Agreement into Council of Europe, its values and priorities. This is for us very important, so that the Agreement is not seen as a foreign body at the organisation where it sits. We do take part and welcome the reform process of the Council of Europe because we believe that an improved and more efficient Council of Europe will also bring benefits to the safety of Europeans.

At their Third Summit held in Warsaw (May 2005), the Heads of State and Government of the member States of the Council of Europe outlined an action plan listing the principle tasks of the Council of Europe for the coming years (chapter “Strengthening the security of European Citizens”): *“We are committed to improving the quality of life for citizens. The Council of Europe shall therefore, on the basis of the existing instruments, further develop and support integrated policies in the fields of environment, landscape, spatial planning and prevention and management of natural disasters, in a sustainable development perspective.”*

The Council of Europe is a political institution focused on values. That is why we need to continue to prove the Agreement is interested in the rights of people to resilience, in helping forward the rights of people in emergencies situations.

We have also improved cooperation with Parliamentary Assembly and especially with Congress of Local and Regional Authorities of Europe, both of which have presented different resolutions showing their concern for improving resilience of European societies, and noting the role of Local and Regional Authorities in contributing to

reducing risks to people and act in emergency situations. We have enhanced the political dimension of the agreement, trying to get DRR recognised as a political priority (this at Ministerial Conference held in Marrakech in 2006)

Another constant concern has been to work in closer partnership with other international organisations, especially with UNISDR. We have carried out much common work with them, taking the lead in promoting better governance of DRR in Europe, in particular on national Platforms as said by the Chair. My personal recognition to Ms Paola Albrito, head of the European Office of ISDR and to both Mr Salvano Briceño and Ms Margareta Wahlstrom that were always so receptive to our suggestions. We have learnt a lot from them and hope to have been a good partner. A memorable moment was the signature in 2008 of a memorandum of Cooperation between the Council of Europe and the Secretariat of ISDR, a memorandum that has been indeed well implemented. By the way this was done in the headquarters of UNESCO, with whom our collaboration has been intense, as well as with the European Commission.

Another important task has to been to ensure better working methods, particularly in the complex system of financing the projects carried out by the centres. This has taken time and has not been easy, but finally it is in place and working well, keeping the essential of their useful work and increasing the synergies among the different centres. We have also worked in the difficult task of increasing the visibility of the Agreement (we have moved into a web-world) and trying to touch directly the minds of citizens through the BE-SAFE-NET, increasing awareness.

Our hope and wish is that the EUR-OPA Agreement, in times of economic crisis and increased vulnerability will continue to act as an instrument and forum of co-operation among its member States and a political and technical reference. We hope the Agreement will continue its role as a platform to exchange information on member States' protection, prevention and relief organisation policies. We want to facilitate contacts, promote best practices, exchange experiences and know-how, and support where necessary and possible the improvement of risk prevention policies.

We will continue to encourage States to develop and improve their policy, legislative and institutional frameworks for disaster risk reduction, as well as to promote and improve dialogue and co-operation among scientists and practitioners.

The next 25 years will also prove challenging for European Societies, as the Director General pointed out. Vulnerability of populations is sure to increase so instruments for cooperation in the field like the EUR-OPA Agreement will become more needed and meaningful. The challenges are high but the will to overcome them is even higher. As the proverb says: "*never smooth seas made skilful sailors*", so the Agreement will continue improving to serve people. We hope in the coming times to sail through the difficulties and provide European with safer and more resilient societies.

Thanks for your kind attention.

Discours de M. Jean-Pierre MASSUÉ Ancien Secrétaire Exécutif de l'Accord

Les Réunions préparatoires en vue de l'Etablissement de l' Accord Euro-Méditerranéen sur les Risques se sont tenues en premier lieu à Ravello au centre Universitaire Europeen pour les Biens Culturels qui avait été crée sous les auspices de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l' Europe sur proposition du Sénateur Mario Valiente et du Député Jacques Soustelle.

Le centre alors a abrité de nombreuses reunions informelles où se sont retrouvé:Le Président J. Soustelle qui avait pris la Présidence du CUEBC, Haroun Tazieff, le Sénateur M.Valiente,le Ministre Zamberletti, le Secrétaire Général Adjoint du CoE Nino Adinolfi, le Sénateur Alfonso Andria , et les bases d'un Accord Intergouvernemental sur les risques majeurs a été élaboré.

Puis des reunions informelles se sont tenues à Malte,en Turquie où Salvino Busutil, Jean-Mathias Goerens, Youri Vorobev, Mohamed Boubeckeur, Monique Bernaertz ont joué un role important dans le lancement de l' Accord...

Parmi les activités de l' Accord a ses débuts certaines ont été menés à bien d'autres ont rencontres des difficultés:

Un épisode difficile : Tchernobyl....

Le réacteur nucléaire n°4 de la centrale de Tchernobyl, en service depuis 1983, explose accidentellement le 26 avril 1986 à 1h23.A l'intérieur du sarcophage : le cœur fondu est encore radioactif pour des milliers d'années.Entre 1986 et 1991, 800 000 jeunes Soviétiques ont été envoyés sur les lieux de la catastrophe pour nettoyer le site. Ce sont les fameux liquidateurs.

Lors de la 5ème Réunion des Ministres de l'Accord EUR-OPA Risques Majeurs Hôtel President, MOSCOU, Fédération de Russie 1 - 2 octobre 1993,La réunion ministérielle a exprimé son accord quant au développement possible du programme sur les suivis de l'accident nucléaire de Tchernobyl, visant dans les quatre mois à venir à préparer un bilan des projets existants et prévus sous l'angle bilatéral et multilatéral dans le cadre d'une coopération entre la Commission des Communautés Européennes (DG1), l'OMS et l'Accord afin d'éviter tout double emploi.

Elle avait chargé le Secrétaire Exécutif de l'Accord de demander aux autorités compétentes d'Ukraine, Belarus, Russie et Turquie de nommer un contact officiel chargé de participer au bilan proposé.

...Mais le 17 février 1994 le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe informait l'Assemblée Parlementaire que les Etats Parties à l'Accord...n'avaient pas été en mesure de s'engager pour la réalisation de ce bilan et avaient pris **la décision de l'abandonner en tenant compte du fait que divers programmes concernant les études des conséquences de l'accident de Tchernobyl sur les populations des régions concernées sont engagés sous les auspices...**

Quelques exemples de contributions constructives de l' Accord :

Le séisme de Mascara en Algérie survenu le 18 août 1994 qui avait atteint la magnitude 5,6 sur l'échelle de Richter à Hacine et Shadlia, où d'importants dégâts avaient été occasionnés, avait fait 159 morts, 289 blessés et de 8.000 à 10.000 sans-abri.

L'épicentre du séisme localisé dans les montagnes Beni Chougrane, à 400 km à l'ouest d'Alger : L' Accord par solidarité, s'était rendu sur place...

La contribution de l' Accord EUR-OPA Risques Majeurs à la paix au Kosovo...

Après la signature d'un accord et l'arrêt immédiat des bombardements, en juin 1999, l'une des missions de la KFOR (Kosovo Force) consistait à transformer « l'Armée de libération du Kosovo » en un « Corps Civil ».

Dans une lettre du 14 février 2000, le Représentant Spécial avait demandé au Secrétaire général du Conseil de l'Europe de participer au processus de formation initiale. Cette action pouvant être entreprise :

- Par le Conseil de l'Europe en tant que tel ainsi que par son Secrétaire général, eu égard au respect des droits de l'Homme et du fait de ses fonctions et de sa mission de service public dans une société démocratique.
- Par l'accord intergouvernemental sur la gestion des risques (Accord Partiel Ouvert " Risques Majeurs EUR-OPA "), eu égard à une approche plus professionnelle et plus spécialisée dans le secteur de la sécurité civile.

En coopération avec le Coordonnateur de l'Organisation Internationale des Migrations OIM au Kosovo Pascuale Lupoli et Donald Guthmiller, les cours de formation ont été organisés sur la base du « Handbook » qui avait été rédigé par notre équipe à cet effet . C'est ainsi qu'à l'issue de la formation réalisée par l' Accord la première promotion du corps de protection Civile au KOSOVO a été mis en place.

Et chose intéressante....

I received a message from our former US contact from IOM:

” Libya Seeks Kosovo's Help in Peace Transition

A delegation from Tripoli has visited Pristina as it believes Kosovo's post-conflict transition process could serve as a useful model for Libya... “

“They wanted to know... what we did first after the end of the war, how we transformed the KLA into the Kosovo Protection Corps and then the Kosovo Security Forces, and how the transition period, the amnesty and disarmament processes went,”...

Un autre exemple: **2002-2003 En coopération avec OCHA Mission pour mettre en place un plan d'urgence entre Goma (RDC) et Giseny Rwanda, de meme l'Accord est intervenu lors du Tremblement de terre au Maroc 2004 : Al Hoceima où a été démontré le rôle des dessins d'enfants affectés par le tremblement de terre pour identifier d'éventuels traumatismes psychologiques...**

Voilà en quelques images des moments clés de la vie de cet Accord intergouvernemental du Conseil de l' Europe.... Et la nouvelle équipe dirigée par Eladio Fernandez Galiano a donné un nouveau souffle puissant à l' Accord Eur-OPA Risques majeurs

**Présentation du livre “Facing Risks Together : 25 years of cooperation (1987-2012)”
par M. Michel VIGNEAUX
Président de la Commission «Programme»**

Passer en revue, et qui plus est en un temps très court toutes les données contenues dans l’ouvrage qui vous a été distribué à l’occasion de la réunion d’aujourd’hui, ouvrage qui souligne les réalisations illustrant 25 années d’activités de l’Accord EUR-OPA Risques Majeurs, reste une gageure tant la matière y est dense et de qualité. D’ailleurs, le seul fait d’ouvrir ce document en n’importe quelle page, révèle, dès les premières lignes parcourues, la diversité des moyens mis en œuvre que ce soit au niveau tant des intelligences que des technologies ainsi que la multiplicité des actions entreprises avec un seul objectif : le bien être de l’Homme face aux risques.

Il n’est pas dans mon propos de ce jour, me semble-t-il, d’évoquer les aspects structuraux de l’Accord. Chacun d’entre nous connaît et apprécie à sa juste valeur l’intense travail réalisé tant par le Comité des Correspondants permanents que par celui des Directeurs de Centres de Recherches œuvrant en liaison effective avec les représentants de certaines organisations extérieures. Le dynamisme indiscutable du Secrétariat exécutif favorise une grande efficacité dans l’action.

En premier lieu, le document montre que toutes les formes d’interventions ont été abordées, en dépit de moyens relativement modestes, avec une volonté et une ténacité qu’il est séant de remarquer, de telles dispositions restant le moteur en général reconnu indispensable à toute œuvre créatrice. C’est une opération de caractère pionnier qui est schématisée dans cet ouvrage et chacun sait que faire un travail original résulte souvent d’une attitude hors du commun. Une lecture plus approfondie révélera par ailleurs le souci, souvent évoqué par les instances de recherches quoique rarement pris en compte, de développer une collaboration effective entre les équipes de recherche, permettant alors de mettre en jeu le plus grand nombre de paramètres significatifs afin de disposer de la réponse la plus cohérente possible et la plus proche de la réalité.

Cet ouvrage possède un immense mérite qui se laisse percevoir au travers de l’accumulation des données spécifiques rencontrées dans l’ensemble de la présentation. Il s’agit de bien faire comprendre que les faits naturels ne supportent pas de contraintes provenant des actions de l’Homme, essentiellement parce que les forces géophysiques mises en jeu n’ont aucune commune mesure avec les énergies déployées par l’Homme, et surtout parce qu’elles s’inscrivent dans les échelles de temps hors de la portée voire de la compréhension de l’Homme. La soudaineté relative de certaines perturbations naturelles s’insère en réalité dans des processus ayant souvent une origine ancienne et se développant de façon insidieuse et progressive. Le caractère spatiotemporel attaché à un quelconque risque n’obéit pas aux normes édictées par l’Homme.

Mon ancien métier de professeur de Géologie et Océanographie me fait souligner auprès de vous, l’important des actions de formation mentionnées dans le document, qu’elles concernent les connaissances de base permettant aux très jeunes d’appréhender sans

crainte excessive divers phénomènes susceptibles de perturber les milieux de vie, ou quelles s'intéressent aux moyens adéquats afin de faire face aux situations critiques découlant de faits cataclysmiques. Dans un registre moins brutal mais cependant difficilement projetable sur l'avenir, la prise en compte des aspects psychologiques est d'une importance primordiale dans toute phase postérieure à chaque catastrophe.

Un autre aspect mérite une attention spéciale. Les risques génèrent des accidents qui se moquent des frontières administratives : l'homogénéisation des législations de la gestion des risques majeurs reste une priorité absolue que l'ouvrage des « noces d'argent » de l'Accord met bien en relief.

Sur un autre plan, je n'aurais garde d'oublier que l'ouvrage présenté aujourd'hui témoigne du souci de l'Accord, de promouvoir la recherche, rassembler les connaissances et surtout d'établir les corrélations les plus adéquates dans le but de réduire les risques de catastrophes. Cette fois, c'est le géologue qui prend la liberté d'insister sur l'intérêt présenté par toutes les incitations à la réalisation de cartographie des paléo-risques ou de manifestations néotectoniques, activités essentielles de divers groupes de recherches de l'Accord. Les risques sismiques sont ainsi l'objet d'une surveillance attentive et d'une évaluation rapide de leur impact sur l'environnement.

Une autre particularité découlant de la lecture de ce document, témoigne du souci permanent des responsables de l'Accord depuis sa création, de développer les moyens de communication des résultats des travaux des Centres de recherches tout en créant des liaisons utiles avec d'autres organismes d'investigations de manière à créer des complémentarités d'actions sur la base de réseaux d'échanges. L'éventail des domaines à prospecter ne pourra être le plus largement ouvert que grâce à une collaboration très étroite entre Centres de recherches de l'Accord et organismes extérieurs. Ceci est particulièrement important en ce qui concerne la prévention des risques technologiques.

Une vocation importante de l'Accord réside également dans la nécessité de transmettre aux autorités ayant pouvoir de décision administrative ou économique, les messages des scientifiques. Ce rôle de médiation intervient lors de la mise à disposition des résultats des travaux réalisés par les Centres de recherches de l'Accord, en particulier lorsqu'ils relèvent d'une étude effectuée en collaboration entre plusieurs équipes. La brochure laisse entendre avec raison tout l'intérêt qu'elle porte à cette question.

Je voudrais terminer ce rapide exposé dont vous voudrez bien excuser les imperfections, par le rappel des transformations que notre planète va supporter en relation avec le changement climatique. Le document témoigne des préoccupations engendrées par un phénomène commencé il y a environ 15000 ans, coutumier dans l'histoire de la Terre, dont on ne peut préjuger ni de l'ampleur, ni de la durée. Les milieux de vie seront profondément perturbés et le renforcement des programmes de prévention des catastrophes s'avère une nécessité absolue entre autres urgences, par une définition revue des zones vulnérables.

Lors de la réunion de Rio, les interventions ont concerné essentiellement des faits liés plus ou moins à la Biologie, négligeant les questions se rapportant aux processus terrestres. L'accord EUR-OPA Risques majeurs me paraît sur la voie de combler ce qui serait-ce qu'en partie ce vide.

Au cours des 25 années écoulées, de nombreux domaines ont été l'objet de la sollicitude de l'Accord. L'évolution des urgences, des idées, des technologies a facilité les transformations remarquables reconnues dans les modes d'intervention. Le document présenté démontre que l'Accord n'a pas failli à sa tâche, grâce à une volonté commune illustrée par des initiatives de qualité.

Gérer l'ingérable, prévoir l'imprévisible, mesurer l'incommensurable, telles étaient les tâches annoncées en 1987.

Telles sont les activités programmées en 2012 en sachant toujours raison garder.

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux



22^{ème} SESSION

Strasbourg, 20-22 mars 2012

Rendre les villes résilientes

Résolution 339 (2012)¹

1. Les zones urbaines et les villes sont confrontées à des menaces climatiques telles que la hausse de la température, l'élévation du niveau des mers, les fortes précipitations ou le déclin des précipitations, la sécheresse et les tempêtes, qui prennent parfois l'ampleur de catastrophes et dont la fréquence a augmenté au cours des dernières décennies.

2. La concentration de la population dans les villes et la complexité des systèmes qui interagissent et fournissent des biens et des services augmente encore davantage les dégâts potentiels pour les êtres humains et l'économie locale.

3. Les villes, qui sont donc particulièrement vulnérables à ces phénomènes, doivent relever le défi qui consiste à prévenir les risques et améliorer leur résilience face au changement climatique et aux catastrophes grâce à des mesures d'atténuation et d'adaptation.

4. Le Congrès se préoccupe de longue date du changement climatique et de ses effets sur les villes en ayant notamment proposé « 40 mesures pour lutter contre les risques naturels » (2005)², en ayant adopté la Résolution 248 (2008) sur le « Changement climatique : renforcer la capacité d'adaptation des pouvoirs locaux et régionaux », et plus récemment la Résolution 317 (2010) sur « Les villes côtières face aux menaces de la mer ».

5. Par « l'Appel de Slavutych », lancé en 2006³, vingt ans après l'accident de Tchernobyl, le Congrès a énoncé des principes pour guider les autorités publiques dans les domaines de la sûreté nucléaire (tels que l'implication des collectivités territoriales, la solidarité de voisinage, la transparence, ainsi que la consultation des populations).

¹ Discussion et approbation par la Chambre des pouvoirs locaux le 21 mars 2012 et adoption par le Congrès le 22 mars 2012, 3^{ème} séance (voir document [CPL\(22\)2](#), exposé des motifs), Rapporteur: P.B. Andersen, Danemark (L, SOC).

² Les catastrophes naturelles et industrielles - les autorités locales face aux situations d'urgence : 40 mesures pour lutter contre les risques naturels (2005).

³ Recommandation 191 (2006) sur Tchernobyl, 20 ans après: les élus locaux et régionaux face aux catastrophes.

6. Suite au séisme du Tohoku et le tsunami, qui a frappé le Japon le 11 mars 2011, le Congrès a consacré un débat avec le Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC)⁴ lors de sa 20^e session, le 23 mars 2011, qui lui a lancé un appel à soutenir la campagne mondiale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes « Rendre les villes résilientes ». Cet appel fait suite à une collaboration de plus de dix ans avec le Conseil de l'Europe dans le cadre de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA)^{5,6}.

7. Les objectifs de la campagne sont les suivants:

a. sensibiliser les citoyens et les gouvernements sur les avantages de la prévention des risques à l'échelon urbain ;

b. utiliser les budgets des autorités locales de manière judicieuse pour améliorer la résilience des infrastructures et prévenir les risques de catastrophe – autrement dit, prendre en compte la prévention des risques de catastrophe dans la planification et le développement urbains à l'échelon décisionnel ;

c. inclure la prévention des risques de catastrophe dans des processus de planification du développement urbain participatif à l'échelon municipal pour protéger les infrastructures essentielles⁷.

8. La campagne souligne la nécessité d'établir des partenariats à long terme pour atteindre ces objectifs.

9. Les efforts du Congrès correspondant pleinement aux objectifs de la campagne, celui-ci invite les collectivités locales des Etats membres du Conseil de l'Europe :

a. à adhérer à la campagne de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) « Pour des villes résilientes » en s'engageant ainsi à élaborer et mettre en œuvre un processus d'adaptation locale et de contribuer à la campagne de la manière suivante :

i. en partageant les pratiques performantes avec d'autres villes, principalement en matière de gouvernance, d'aménagement durable du territoire, d'urbanisme et de politiques sociales et en reproduisant les pratiques performantes identifiées ailleurs;

ii. en développant des partenariats avec d'autres collectivités locales de leur pays, d'Europe ou de pays à plus faible revenu;

iii. en élaborant et en testant des projets innovants en partenariat avec différents acteurs, y compris des entreprises, créant ainsi des transferts de connaissances ;

iv. en menant des actions de mobilisation – directement ou par le biais des réseaux urbains - pour sensibiliser sur la prévention des risques de catastrophe ;

b. à adopter une approche intégrée des questions liées à la prévention des risques de catastrophe à l'adaptation au changement climatique et son atténuation (transport,

⁴ établie en 2000 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

⁵ Il s'agit d'une plate-forme de coopération dans le domaine des risques majeurs entre les pays d'Europe et du Sud de la Méditerranée. Créé en 1987, l'Accord EUR-OPA compte [26 Etats membres](#) et non membres (Algérie, Liban, Maroc) du Conseil de l'Europe : http://www.coe.int/t/dg4/majorhazards/presentation/presentation_fr.asp

⁶ Un memorandum de coopération entre le Conseil de l'Europe et le Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (ONU/SIPC) a été signé en avril 2008.

⁷ SIPC/ONU « Making Cities Resilient – 'My city is getting ready' – World Disaster Reduction Campaign 2010-11: Frequently Asked Questions » (« Pour des villes résilientes – Ma ville se prépare » - Campagne mondiale 2010-2011 pour la prévention des catastrophes, Questions fréquentes). Accessible sur le site : www.unisdr.org

communication, logement, espaces verts urbains approvisionnement en eau et en électricité, systèmes d'élimination des déchets, production alimentaire, etc.) ainsi qu'à d'autres questions non climatiques (par exemple, les effets démographiques). La vision d'une ville résiliente doit être transversale, prendre en compte la qualité de vie et être pleinement intégrée à des critères de développement durable ;

c. à développer ainsi leurs capacités en matière de renforcement de la résilience au changement climatique et aux catastrophes, de gestion des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique ;

d. à élaborer et à mettre en œuvre des programmes stratégiques et des plans d'action basés sur le système de la gestion intégrée (*Integrated Management System*) présenté dans l'exposé des motifs.

10. Par ailleurs, le Congrès :

a. encourage le partage des connaissances entre les autorités nationales des Etats membres du Conseil de l'Europe et leurs villes et la création de plates-formes de partage⁸. Grâce à la prise en compte des risques de catastrophe, de l'adaptation au changement climatique et du renforcement de la résilience, il convient de valoriser les connaissances traditionnelles et d'en exploiter les potentialités ;

b. appelle de ses vœux l'élaboration d'un cadre de gouvernance global, équitable et à plusieurs niveaux (européen, national, régional, local) en matière de gestion des risques de catastrophe et de renforcement de la résilience à l'échelle du continent dans lequel l'action des villes européennes doit s'inscrire.

11. Enfin, le Congrès

a. compte maintenir les liens mutuellement bénéfiques avec la campagne des Nations Unies et les initiatives du Conseil de l'Europe, en particulier celles de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA) au niveau local et l'organisation d'une Conférence sur le changement climatique et les droits de l'homme, qui doit se tenir fin 2012 ;

b. salue l'initiative d'ICLEI – Gouvernements Locaux pour le Développement Durable – d'organiser des Congrès annuels de villes résilientes permettant le partage de connaissances et d'expérience, ainsi que l'élaboration d'une approche intégrée commune et charge sa Commission des questions d'actualité de poursuivre son partenariat avec cette Organisation.

⁸ Telles que www.BeSafeNet.net, le système européen d'échange d'informations www.climate-adapt.eea.europa.eu et la plate-forme weADAPT : <http://weadapt.org/>.

**Présentation du Centre humanitaire russo-serbe
par Mme Svetlana BANDURKINA (EMERCOM de Russie)**

Aims and objectives of the Center

Russian-Serbian Humanitarian Center (hereinafter referred to as - the Center) was established on the basis of the Agreement between the Government of the Russian Federation and the Government of the Republic of Serbia on cooperation in the field of emergency humanitarian response, prevention and mitigation of natural disasters and industrial accidents of October 20, 2009.

The activities and the legal status of the Center will be determined by a separate Agreement between the Government of the Russian Federation and the Government of the Republic of Serbia (hereinafter referred to as - Parties) and the competent authorities for its implementation are the Ministry of the Russian Federation for Civil Defense and Emergencies (EMERCOM of Russia) and the Ministry of Interior of Serbia.

Center has established to provide humanitarian response to any kind of emergencies in Serbia and other countries of Balkan region.

The Center was entrusted to joint fulfillment of the following major tasks:

- implementation of measures for emergency preparedness and mitigation;
- humanitarian assistance to population affected by emergencies;
- implementation of projects and programs for humanitarian demining;
- provide assistance to Serbia and other countries of the region in fire-fighting using aviation assets and technologies;
- training and advanced-training of specialists in the field of emergency prevention and mitigation;
- demonstrations and testing of the advanced fire-rescue and other tools and technologies, exchange of experiences and information in accordance with the objectives of the Center;
- performing other tasks that do not contradict main objectives of the Center.

The Center is an intergovernmental non-profit organization having a legal personality which may be endowed with international coordinating functions in case of accession of other participants.

The Center and its branches are located at the Niš airport and in the Niš city as well as in other Serbian areas agreed by the Parties.

The Center as a legal entity registered in the Republic of Serbia in accordance with its national legislation.

Center's structure and composition

In order to fulfill the tasks entrusted to the Centre its structure and composition will be as follow:

- Council of authorized representatives of the Parties;
- Joint Directorate;
- aviation unit;
- search and rescue teams and other units;
- joint team for humanitarian demining;
- unit for training, technology and information exchange;
- logistics stockpile.

Organizational framework

Forces and means allocated by the Parties to fulfill the main tasks of the Center are placed on the national territories of the Parties in standby, ready to relocate to the airfield at Niš city and intended to actions in joint emergency response operations.

Involvement of Center's forces and means for emergency response in the territory of Serbia is realized at the request of the authorized body (Ministry of Interior of Serbia) and in third countries on the basis of appeal of the affected country government. At the same time the Center can provide some services to third countries on a reimbursable basis according to agreement between the Parties.

Operational Headquarters is formed during the period of carrying out of joint operation for the purposes of control and coordination of actions, forces and means of the Center. It operates in close collaboration with the Ministry of Interior of Serbia or with authorized body of affected country.

Russian-Serbian Humanitarian Center was officially inaugurated on 25th of April, 2012.



**ACCORD EUROPEEN ET MEDITERRANEEN
SUR LES RISQUES MAJEURS (EUR-OPA)**

**Recommandation 2012 - 1 du Comité des correspondants permanents sur
la réduction des risques de catastrophes par la gestion des écosystèmes,**

**adoptée lors de la 62^e réunion du Comité des correspondants permanents
de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA),
Strasbourg, France, les 26 et 27 avril 2012**

Le Comité des correspondants permanents de l'Accord européen et méditerranéen sur les
risques
majeurs (EUR-OPA),

- A. reconnaissant la nécessité d'étudier tous les moyens possibles de réduire les risques de catastrophes, en combinant des approches techniques classiques à des solutions basées sur l'entretien ou la construction d'infrastructures naturelles ou de zones tampons capables de réduire les risques d'inondations, d'érosions, de glissements de terrain, d'avalanches, de risques côtiers et autres ;
- B. conscients du fait qu'un écosystème altéré, dégradé ou mal géré peut augmenter la vulnérabilité des populations, en particulier dans les régions montagneuses, les plaines inondables ainsi que les zones côtières, et que les risques dans ces zones peuvent être accrus par le changement planétaire, incluant le changement climatique ;
- C. désireux de promouvoir, comme alternative ou complément à des solutions techniques plus classiques, de nouvelles solutions fondées sur des infrastructures naturelles, qui soient économiques et offrent en outre l'avantage d'encourager la stabilité écologique, la filtration des eaux et la séquestration du carbone tout en augmentant la valeur esthétique et récréative des zones traitées ;
- D. prenant note avec satisfaction du rapport « *Ecosystem Approach to DRR : basic concepts and recommendations to governments, with a special focus to Europe* » du Dr. K. Sudmeier-Rieux (Commission de la gestion des écosystèmes de l'UICN) et se

félicitant de la participation de l'Accord au Partenariat pour l'environnement et la réduction des risques de catastrophes (PEDRR) ;

recommande que les Etats membres de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA) :

1. continuent à intégrer progressivement à leurs politiques et pratiques nationales de réduction des risques de catastrophes des solutions fondées sur la gestion des écosystèmes qui encourage le cas échéant les investissements et l'aménagement du paysage dans la prévention et les stratégies à long terme pour réduire la vulnérabilité ;
2. continuent à intégrer la réduction des risques de catastrophes (RRC) dans des politiques d'adaptation au changement climatique (ACC) privilégiant une RRC par la gestion des écosystèmes pour réduire les risques, protéger les populations et leur offrir d'autres avantages ;
3. envisagent de prendre des mesures visant à renforcer la résilience des populations grâce à une RRC par la gestion des écosystèmes, telles que celles énumérées à l'Annexe 1 de la présente recommandation, et à favoriser l'utilisation d'outils et d'approches tels que ceux décrits à l'Annexe 2 de la présente recommandation ;
4. appuient les actions menées par l'Accord pour promouvoir une RRC par la gestion des écosystèmes auprès de ses Etats membres, essentiellement par l'organisation de formations spécifiques et la promotion de la RRC par la gestion des écosystèmes dans d'autres instances.

Exemples de mesures pouvant être prises par les gouvernements pour appliquer des solutions de RRC et d'ACC par la gestion des écosystèmes.

#1. Reconnaître et promouvoir l'ensemble des fonctions et services fournis par les écosystèmes à différentes échelles spatiales.

Les écosystèmes fournissent des services de régulation et de protection contre les dangers très utiles, qui, à ce jour, sont sous-utilisés dans les stratégies et les programmes européens. Ils servent d'infrastructure naturelle capable de réduire les expositions physiques et les effets des risques physiques. Il est tout aussi important de souligner que les écosystèmes contribuent au bien être général des populations en assurant la pérennité des économies rurales, en permettant l'existence d'espaces verts dans les villes et en renforçant la résilience face aux effets des catastrophes.

Exploiter le potentiel des écosystèmes aux fins de la RRC suppose de bien comprendre les exigences contextuelles, écologiques et techniques à satisfaire pour pouvoir améliorer la protection naturelle et la réduction des risques. Des zones tampons naturelles et des structures physiques inadaptées ou inefficaces peuvent produire une illusion de sécurité et nuire à la crédibilité du principe même de la RRC par la gestion des écosystèmes.

#2. Analyser et promouvoir l'intérêt économique de la RRC et de l'ACC par la gestion des écosystèmes.

Une comparaison de la rentabilité des services écosystémiques dans la réduction des risques par rapport à celle des structures techniques s'impose et doit être intégrée à l'aménagement du territoire ainsi qu'à tout nouveau projet de développement. Les études d'évaluation des écosystèmes montrent clairement l'importance des services de régulation, de prélèvement, d'auto-entretien et culturels rendus par les écosystèmes. En revanche, en Europe, les responsables politiques manquent d'évaluations économiques de la réduction des risques qui leur permettraient de déterminer les avantages et les inconvénients des investissements en infrastructures naturelles par rapport aux investissements en infrastructures physiques.

#3. Combiner les investissements dans les écosystèmes avec d'autres stratégies de RRC efficaces dans le cadre d'un « portefeuille de RRC » diversifié.

Investir dans les écosystèmes n'est pas la seule solution aux catastrophes et doit être combiné à d'autres mesures de réduction des risques, telles que les systèmes d'alerte précoce et la préparation aux catastrophes. Dans les écosystèmes, des seuils peuvent être dépassés suivant le type et l'intensité de la catastrophe et selon l'état de santé de l'écosystème, ce qui peut entraîner une limitation insuffisante des effets de la catastrophe. Dans certains cas, il peut être nécessaire de conjuguer des approches fondées sur la gestion des écosystèmes avec des structures techniques pour protéger des biens essentiels, en particulier dans les zones urbaines densément peuplées.

#4. Agir sur les risques climatiques à la fois à court terme et à long terme par la gestion des écosystèmes.

Adopter une stratégie de RRC par la gestion des écosystèmes peut renforcer l'adaptation à la variabilité climatique à long terme, mais aussi la réaction aux catastrophes immédiates. Contrairement à des écosystèmes dégradés, des écosystèmes bien gérés sont considérés plus résilients aux risques climatiques. Les actions visant à intégrer la RRC et la gestion des écosystèmes devraient maximiser les travaux en cours en matière d'ACC, en l'occurrence par des approches basées sur les écosystèmes telles qu'une gestion intégrée des ressources en eau.

#5. Améliorer les capacités de gouvernance pour une RRC par la gestion des écosystèmes par le biais de plates-formes multisectorielles et multidisciplinaires, en particulier dans le domaine de l'aménagement du territoire.

L'Europe, où différents programmes innovants tels que « *making space for water* » sont mis en œuvre, est un chef de file en matière de législation novatrice, fondée sur une approche intégrée multi-aléas à l'égard des risques d'inondations. Comme l'ont déjà montré plusieurs pays européens, le passage à une RRC par la gestion des écosystèmes est possible en adoptant des politiques et législations nationales qui privilégient les infrastructures naturelles pour la réduction des risques. L'ensemble des pays européens doivent désormais mettre ce type de politiques novatrices en œuvre, que ce soit au niveau national ou local.

Bien souvent, les politiques et législations en place sont adaptées, mais le principal problème tient à leur application et au manque de volonté politique de mener des programmes à long terme. Pour faciliter une collaboration intersectorielle et stimuler des politiques novatrices, des mécanismes ou plates-formes multisectoriels dynamiques sont indispensables. Il est particulièrement important de créer des équipes pluridisciplinaires et de faire intervenir des personnes possédant des connaissances et des compétences techniques différentes, en associant par exemple des ingénieurs en urbanisme et en aménagement du territoire avec des écologistes et des spécialistes de la gestion des catastrophes. Cette règle vaut tant au niveau national qu'aux niveaux sous-nationaux. Des mécanismes multisectoriels et pluridisciplinaires facilitent l'échange des données, contribuent à garantir une rigueur scientifique et technique suffisante dans la conception et la mise en œuvre d'initiatives de RRC par la gestion des écosystèmes et suscitent le soutien politique nécessaire pour intégrer ces initiatives à des plans de développement locaux ou nationaux. Ceci étant, des mesures d'encouragement claires sont indispensables pour que de tels mécanismes recueillent un consensus et fonctionnent efficacement.

#6. Mettre des mesures financières incitatives en place pour une RRC et une ACC par la gestion des écosystèmes.

Un cadre réglementaire rigoureux constitue sans aucun doute une première mesure allant dans le bon sens pour guider des solutions et des pratiques innovantes en matière de RRC et d'ACC, mais ne peut être efficace que s'il est associé à des mesures financières incitatives (par exemple, la restauration des zones humides peut être compensée financièrement, en particulier à proximité de zones à haut risque). Des mécanismes de transfert des risques (compagnies d'assurance ou de réassurance) sont possibles en investissant dans des infrastructures naturelles pour réduire les risques. Les paiements pour services écosystémiques sont un autre exemple de mécanisme, où la valeur des écosystèmes est transférée des consommateurs vers les producteurs (en d'autres termes, les consommateurs d'eau en aval effectuent un paiement aux utilisateurs en amont pour qu'ils protègent la source d'eau). Des mesures financières incitatives sont souvent nécessaires pour réimplanter des habitations en dehors de zones à haut risque au profit d'espaces verts.

#7. Associer les acteurs locaux à la prise de décision pour garantir des solutions plus durables.

Les acteurs locaux ont clairement un rôle à jouer dans la promotion de la réduction des risques par une gestion durable des écosystèmes. La CE a d'ailleurs reconnu l'importance d'une action locale (CE 2009b) pour prévenir les catastrophes naturelles et technologiques. D'autres initiatives peuvent être prises pour intégrer la gestion des écosystèmes. Il convient notamment de déterminer les besoins et moyens de subsistance prioritaires des populations locales, les perceptions des risques ainsi que l'état des connaissances locales et d'associer les acteurs locaux à la prise de décision. Les populations locales sont souvent des utilisateurs directs des ressources. Leur connaissance des écosystèmes locaux peut donc se révéler extrêmement utile pour mettre en place des initiatives de RRC par la gestion des écosystèmes. Sensibiliser les populations locales aux avantages que les solutions de gestion des écosystèmes présentent en termes de moyens de subsistance mais aussi en matière de réduction des risques est tout aussi important pour obtenir et garder un large soutien au niveau local.

#8. Utiliser les instruments et outils de gestion des écosystèmes existants et améliorer leur valeur de RRC.

Divers outils, instruments et approches mis en œuvre dans la gestion des écosystèmes (EIE, gestion des aires protégées, gestion communautaire des ressources naturelles, gestion intégrée des forêts, etc.) peuvent être aisément adoptés et appliqués au niveau national et local dans le cadre de stratégies de réduction des risques de catastrophes. A cette fin, il est essentiel que les informations relatives aux risques de catastrophes (types de risques en fonction de la période et de l'espace, profils de vulnérabilité socioéconomique des populations, éléments menacés, etc.) soient prises en compte systématiquement et plus rigoureusement dans la conception d'approches de gestion intégrée des écosystèmes afin de maximiser leur valeur ajoutée en matière de RRC. Par exemple, la restauration du bassin versant peut être utilisée plus efficacement pour réduire les crues à condition de mieux comprendre les risques, l'hydrologie et la topographie locale ainsi que les exigences socioéconomiques relatives aux produits forestiers et les espèces d'arbres indigènes les mieux adaptées à des activités de reforestation. De même, d'importants progrès peuvent être accomplis pour ce qui est de l'intégration des évaluations de risques dans les outils d'aménagement du territoire (Greiving et al., 2006) et la gestion des écosystèmes en Europe.

#9. Etablir un lien entre une réduction des risques par la gestion des écosystèmes et des moyens de subsistance et un développement durables.

La pauvreté reste un problème même en Europe ; en général, ce sont les pauvres et les groupes vulnérables qui sont le plus exposés et le moins résilients aux catastrophes (exemple de la canicule de 2003 qui a durement frappé les personnes âgées). Si la réduction des risques de catastrophes par la gestion des écosystèmes doit faire partie intégrante d'une stratégie de développement à long terme, pour susciter et maintenir l'engagement des différents acteurs, il sera indispensable de démontrer les résultats et avantages tangibles à court terme, en particulier aux populations locales.

#10. Encourager le dialogue entre la communauté scientifique, les responsables politiques et les praticiens

Il reste beaucoup à apprendre quant au rôle des services écosystémiques dans la RRC. D'autres recherches doivent être menées pour mieux comprendre les seuils de performance des écosystèmes et la résilience aux catastrophes et au changement climatique. Plus important encore, des études économiques évaluant les différents intérêts des écosystèmes pour la réduction des risques s'imposent. Ceci étant, compte tenu du fait qu'il est difficile de monétiser entièrement les services écosystémiques, il conviendrait aussi de continuer à élaborer et à tester des méthodologies d'évaluation non économiques, notamment en combinant des analyses des risques scientifiquement fondées et des évaluations des services écosystémiques, telles que le projet RiVAMP (UNEP, 2010) (voir Annexe 2) ou en réalisant des études interdisciplinaires qui conjuguent les connaissances des acteurs locaux et celles de spécialistes pour déterminer et quantifier le rôle des écosystèmes en particulier dans la réduction des risques. Il est avant tout capital de transmettre aux gouvernements nationaux et locaux les connaissances existantes par le biais de lignes directrices expliquant comment intégrer plus étroitement la gestion des écosystèmes dans la RRC et l'ACC, ce qui fait l'objet de la présente publication (modifiée par Estrella et Saalimaa, 2010).

Exemples d'outils et d'approches pour une RRC et une ACC par la gestion des écosystèmes.

Cette annexe donne un aperçu de la panoplie complète des outils et instruments existants, susceptibles d'être utilisés pour intégrer à la RRC des préoccupations environnementales et des approches fondées sur les écosystèmes. La plupart de ces outils et approches existent déjà depuis plusieurs décennies, mais n'ont été que rarement combinés de sorte à regrouper des fonctions de RRC et de gestion des écosystèmes. Voici quelques uns des principaux outils :

1. **Outils d'évaluation de l'impact environnemental** : l'évaluation de l'impact environnemental (EIE) et l'évaluation environnementale stratégique (EES) sont les deux outils les plus couramment utilisés pour réaliser une évaluation de l'impact environnemental en vue de guider une politique, un programme ou l'élaboration d'un projet. Elles permettent la prise en compte de données sur l'impact social, économique et environnemental, ce qui se traduit par un processus d'évaluation beaucoup plus intégré. L'expérience pratique reste certes très limitée, mais les EIE et les EES sont adaptées afin d'analyser les effets et menaces en termes de risques de catastrophes susceptibles d'être associés aux projets, programmes, politiques et plans envisagés. Des évaluations de l'impact environnemental (EIE) rapides sont en général réalisées pour déterminer la situation environnementale au lendemain d'une catastrophe et pouvoir recueillir rapidement les informations nécessaires à la prise de décision, en prêtant une attention particulière à l'eau et l'assainissement, à la distribution d'eau potable, à la gestion des déchets solides et des débris des catastrophes, à la manipulation en toute sécurité des substances dangereuses, à la sélection des sites d'implantation des camps temporaires et à la fourniture de matériaux de construction.
2. **Evaluations intégrées des risques et de la vulnérabilité** : même si elles sont nombreuses, la plupart des méthodologies d'évaluation des risques et de la vulnérabilité n'identifient pas correctement les modifications des risques et de la vulnérabilité imputables à des éléments écosystémiques et au changement environnemental, notamment au changement climatique. De ce fait, bien souvent, les méthodologies d'évaluation ne sont pas capables d'identifier les aspects critiques des risques et de la vulnérabilité liés à des éléments écosystémiques. Par voie de conséquence, elles ne tiennent pas suffisamment compte des facteurs de risque environnementaux et n'examinent pas les possibilités qui existent de réduire les risques par la gestion des écosystèmes. Pour combler ce vide, le PNUE a conçu la méthodologie RiVAMP, qui combine des éléments écosystémiques à des données relatives à l'exposition, à la vulnérabilité et aux risques (Encadré 1).

Le Projet d'élaboration d'une méthodologie d'évaluation des risques et de la vulnérabilité (RiVAMP / Risk and Vulnerability Assessment Methodology Development Project) est une méthodologie conçue en 2010 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui tient compte des facteurs environnementaux dans l'analyse des risques de catastrophes et de la vulnérabilité. Le RiVAMP se distingue des multiples autres types d'évaluations des risques et de la vulnérabilité en tenant compte des écosystèmes et du changement climatique dans l'évaluation des risques. Cette méthodologie se base sur des recherches qualitatives, scientifiques et factuelles pour démontrer le rôle des écosystèmes dans la réduction des risques de catastrophes, permettant ainsi aux responsables politiques de prendre des décisions plus éclairées en faveur d'un développement durable par une meilleure gestion des écosystèmes. Les utilisateurs finaux ciblés par le RiVAMP sont les responsables politiques locaux et nationaux, en particulier les aménageurs du territoire, ainsi que les acteurs clés dans les domaines de la gestion des ressources naturelles et de la gestion des catastrophes.

Source : PNUE, 2010

Encadré 1. Projet de la méthodologie d'évaluation des risques et de la vulnérabilité (RiVAMP) PNUE, 2010.

3. Aménagement du territoire au niveau local et régional : l'aménagement du territoire, qui englobe un aménagement complet et coordonné à tous les échelons, du niveau national au niveau local, pour un développement territorial efficace et équilibré peut s'appuyer sur tout ou partie des outils et approches précités. Il se fonde sur le principe que l'intégration consciente de secteurs tels que le transport, le logement ou la gestion de l'eau est susceptible d'être plus efficace et performante que la l'exécution de programmes mal coordonnés dans les différents secteurs concernés (Grieving et al., 2006). L'aménagement du territoire a donc pour vocation centrale de préparer et de prendre des décisions sur l'affectation des sols, opération communément désignée par la planification de l'aménagement au niveau local (Grieving et al, 2006). Pour promouvoir un développement durable, il est indispensable de réduire les risques, tâche dans le cadre de laquelle l'aménagement du territoire peut jouer un rôle très important. Or, comme le montre une étude menée en 2006 par Grieving et al. sur les pratiques d'aménagement du territoire en Europe, la gestion des risques n'entre que peu en compte dans les décisions prises en matière d'aménagement du territoire : « une approche intégrée de l'aménagement fait défaut ». L'aménagement du territoire peut être considéré comme le plan directeur dans lequel la gestion des écosystèmes peut s'intégrer.

4. Gestion intégrée des écosystèmes

Ces différentes approches ont des dénominateurs communs, à savoir leur dimension multi-acteurs et l'importance qu'elles accordent à la mise en place d'un dialogue pour une gestion des ressources naturelles et une réduction des risques de meilleure qualité.

i. Gestion intégrée des ressources en eau : la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) est un processus qui encourage la mise en valeur et la gestion coordonnée de l'eau, des terres et des ressources associées en vue de maximiser le bien-être économique et social qui en résulte d'une manière équitable, sans compromettre la durabilité d'écosystèmes vitaux. En matière de réduction des risques de catastrophes, la GIRE permet de gérer à la fois les excédents d'eau (protection contre les crues et les glissements de terrain) et les pénuries d'eau (gestion des sécheresses). Elle peut contribuer à l'élaboration d'une stratégie de lutte contre les crues efficace en combinant une gestion durable des écosystèmes (restauration des zones humides, gestion des espaces forestiers et des bassins versants) et un aménagement général du territoire. La GIRE peut également faciliter considérablement la gestion des bassins fluviaux et des bassins versants transfrontières, comme par exemple dans le cas du Rhin alpin qui traverse la Suisse, l'Autriche et le Liechtenstein.

ii. Gestion intégrée des zones côtières : dans les zones côtières, la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) (également désignée par « gestion intégrée des régions côtières - GIRC) fixe un cadre multisectoriel pour la gestion durable des zones et ressources côtières. Elle tient compte de la fragilité des écosystèmes côtiers, de l'éventail complet des utilisations transsectorielles, de leurs impacts et des compromis nécessaires pour garantir un développement durable. Les pays européens ont tendance à adopter une gestion intégrée des zones côtières (engraissement des plages avec des herbes des dunes et au Royaume-Uni, réalignement des zones humides côtières pour amortir la force des vagues) (DEFRA, 2005; Deltacommissie, 2008).

iii. Gestion intégrée du feu : elle permet de gérer plus efficacement les risques liés aux feux sauvages ainsi que d'autres aspects relatifs à la durabilité sociale, économique et écologique dans une zone donnée. Dans le Caucase du Sud, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie ont introduit des pratiques de gestion du feu pour renforcer la résilience sociale et écologique des populations locales (voir étude de

cas sur la gestion du feu dans le Caucase du Sud) (Goldammer, 2010). Plusieurs pays européens pratiquent le brûlage dirigé pour réduire les risques de feu sauvage et protéger la biodiversité ainsi que la forêt. De plus en plus, l'objectif est aussi de mieux exploiter et intégrer l'utilisation et la gestion du feu.

- iv. **Gestion des aires protégées** : les aires protégées regroupent un large éventail d'espaces écologiques et englobent des parcs nationaux, des réserves naturelles, des zones de nature protégée, des zones de nature sauvage, des sites naturels protégés, mais aussi des zones de conservation communautaire avec différents systèmes de gouvernance. Plus de 120 000 aires protégées désignées occupent actuellement près de 13,9 % de la surface de la terre. Les aires marines protégées, qui augmentent progressivement en nombre et en superficie, représentent 5,9 % des eaux territoriales et 0,5 % des hautes mers. Même si les aires protégées se développent au niveau mondial, de nombreux sites sont extrêmement exposés et vulnérables aux risques du fait d'une protection insuffisante et d'un envahissement massif. Il est donc important que dans le cadre de la planification, de la gestion et de la promotion de la protection, les spécialistes des aires protégées tiennent compte de la valeur ajoutée que ces aires peuvent apporter en matière de prévention et de réduction des catastrophes (Dudley et al., 2009).

- v. **Gestion communautaire des écosystèmes et des risques de catastrophes** : même si en Europe, la responsabilité des risques a été transférée en grande partie des particuliers vers des organismes publics et des compagnies d'assurance, les populations locales sont toujours les premières touchées par la survenue d'une catastrophe avant l'arrivée des équipes de recherche et de sauvetage. En particulier dans les régions rurales, les populations possèdent aujourd'hui encore tout un savoir traditionnel sur la gestion des écosystèmes et la réduction des risques de catastrophes. Des études montrent que même dans les pays riches, les stratégies de réduction des risques de catastrophes sont beaucoup plus efficaces lorsqu'elles font intervenir les populations locales dans la gestion communautaire et durable à la fois des ressources naturelles et des risques de catastrophes (Kuhlicke et al., 2011). A titre d'exemple, les habitants peuvent contribuer à la protection des forêts et des zones côtières, nettoyer les cours d'eau ou entretenir l'inclinaison des terrasses.